

DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE SAINGHIN EN WEPPE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

AM N° PM/2026/285

Objet : Autorisation de stationnement d'un véhicule dans le cimetière communal

Le Maire de la Commune de Sainghin-en-Weppes,
Vu, le code général des collectivités territoriales,
Vu, le code de la route,
Vu, le code pénal,
Vu, l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,
Vu la demande de Monsieur NORY Jean-Marc en date du 26 août 2026,
Vu, les pouvoirs de la police du Maire à qui il appartient de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité et la commodité de la circulation.

CONSIDERANT, la demande de Monsieur NORY afin qu'un véhicule puisse entrer et stationner dans le cimetière communal pour une intervention sur le caveau familial ; il appartient à l'autorité municipale de prendre toute mesure afin d'assurer l'ordre et la sécurité publique.

ARRETE

Article 1 : Le véhicule d'un artisan est autorisé à entrer et stationner dans l'allée principale à proximité du caveau de la famille NORY afin de procéder à une intervention.

Article 2 : Cette mesure prendra effet à partir du lundi 31 août au vendredi 04 septembre 2026.

Article 3 : Tout véhicule en infraction ou stationnement illicite sera enlevé et conduit en fourrière aux frais des contrevenants, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : La Directrice générale des services, la Commandante de la brigade de gendarmerie de La Bassée, la police municipale de la commune, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de 2 mois après sa publication sur le site internet de la Commune

Ampliation du présent arrêté, rendu exécutoire sera transmise à :

- M. NORY Jean-Marc,,
- Mme la Commandante de la brigade de Gendarmerie de la Bassée,
- Aux archives municipales,
- La Police Municipale,



Fait à Sainghin-en-Weppes le 26 août 2026

Le Maire,

Matthieu CORBILLON



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' followed by a long horizontal stroke and a diagonal flourish.